

DÉPARTEMENT DU RHÔNE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-09-16/03

Nombre de conseillers en exercice 27
 Quorum 14
 Présents 20
 Votants 26

Le seize septembre deux mille vingt-six, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Soucieu-en-Jarrest (Rhône) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.

Présents Arnaud SAVOIE, Mélanie TRAVIER, Nicolas TRICCA, Sylvie BROYER, Coraline CHATAIN, Jean TRUFFET, Jean-Luc DUPERRET, Isabelle BRAILLON, Stéphane DE RICHAUD, Sandra MUMMOLO, Guillaume OBERT, Marcia PINHEIRO, Jennifer THEVENIN, Sébastien BROISIN, Veronika MARTIN, Marine RONDARD, Thibaud NATON, Lorenzo SANCHEZ, Florian AUBERTIN, Jean-Marie BOUET.

Absents Gérard MAGNET

Pouvoirs Etienne FLEURY donne pouvoir à Arnaud SAVOIE, Johanna ROUZIER donne pouvoir à Véronika MARTIN, Gilles PONCELET donne pouvoir à Jean TRUFFET, Christophe LASNIER donne pouvoir à Sandra MUMMOLO, Aloïs SAINT-JEAN donne pouvoir à Jennifer THEVENIN, Martine MC SWEENEY donne pouvoir à Jean-Marie BOUET.

Secrétaire Mélanie TRAVIER

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Arnaud SAVOIE, Le Maire expose :

L'instruction budgétaire et comptable de la M57 autorise le Conseil Municipal à corriger le budget primitif afin de tenir compte des événements de toute nature qui modifient les prévisions faites.

Toutefois, les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif.

Il s'agit de modifier certains postes de dépenses et de recettes sur les sections d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la commune de Soucieu-en-Jarrest, à travers les inscriptions suivantes :

Section de Fonctionnement

Sens	Service	Objet	Chap	Compte	Fonction	Montant
D	RESTO SCOL	ELIOR ACHAT PRESTATION SERVICE RESTO	011	6042	281	-14 350,00 €
D	PAT BATI	ELECTRICITE	011	60612	020	-20 000,00 €
D	PAT BATI	FOURNITURES NON STOCKÉES	011	60628	020	10 000,00 €
D	ENTRETIEN	FOURNITURES D'ENTRETIEN	011	60631	020	2 500,00 €
D	VIE ASSO	LOYER SALLE PARTAGE	011	6132	020	10 000,00 €
D	VEHICULES	ENTRETIEN VEHICULES	011	61551	020	5 000,00 €
D	PAT BATI	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	011	615221	020	40 000,00 €
D	VOIRIE	ENTRETIEN VOIRIE	011	615231	845	-20 000,00 €
D	PAT BATI	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS	011	6156	020	12 000,00 €
D	RH	PERSONNEL TITULAIRE	012	64111	020	34 350,00 €
D	VIE ASSO	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	065	65748	311	2 000,00 €
Total dépenses						61 500,00 €

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le

ID : 069-216901769-20260916-DE20260916_03-DE



R	PERISCO	RECETTES USAGER RESTAURANT SCOLAIRE	70	7067	281	-	8 000,00 €
R	ADM	FONDS DMTO DROITS DE MUTATION	73	73223	020		20 000,00 €
R	FIN	DOTATION DE SOLIDARITE RURALE DSR	74	741121	020		13 000,00 €
R	FIN	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	74	741127	020	-	36 000,00 €
R	FIN	FCTVA	74	744	020	-	7 500,00 €
R	VIE ASSO	UTILISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR COLLEGE	74	7473	020		80 000,00 €
Total recettes							61 500,00 €

Section d'Investissement

Sens	Service	Objet	Opé	Chap	Compte	Fonction	Montant
D	URBA	ANNULATION TITRE 235 DE 2024 EPORA		13	1316	581	1 912,50 €
D	PAT BATI	MOBILIER PERISCOLAIRE PIMPINAUDS	331	331	21848	288	25 000,00 €
D	PAT BATI	CUISINE PIMPINAUDS	331	331	2188	288	10 000,00 €
D	PAT BATI	AJUSTEMENT TRAVAUX AVENANTS ET REVISIONS	331	331	2313	288	255 237,84 €
D	URBA	ACQUISITION SALLE ST JEAN	332	332	21318	020	-299,88 €
D	PAT BATI	RELIQUAT REVISION SUR DGD TRAVAUX MAIRIE	334	334	21351	020	27,23 €
D	SPORTS	AJUSTEMENT AP EQUIPEMENTS SPORTIFS ETUDES	335	335	2031	510	-46 680,00 €
D	URBA	TVA DEFICIT EPORA SUR 50 000€ NON PREVUE		204	204182	518	10 000,00 €
D	SPORTS	SUBVENTION MATERIEL INVT VOLLEY CLUB		204	20421	321	2 000,00 €
D	PAT BATI	CLIMATISEURS ECOLE CHADRILLON		21	2188	212	6 000,00 €
D	ADM	TERRAINS NUS		21	2111	020	46 152,31 €
TOTAL DÉPENSES							309 350,00 €
R	FIN	FCTVA		10	10222	020	3 750,00 €
R	VOIRIE	SUBVENTION SYTRAL ABRIBUS CENTRE BOURG		13	1316	845	30 600,00 €
R	PAT BATI	SUBVENTION CD69 TRAVAUX MAIRIE		13	1323	020	25 000,00 €
R	PAT BATI	SUBVENTION CAF PIMPINAUDS		13	1328	288	250 000,00 €
TOTAL RECETTES							309 350,00 €

Vu la délibération n° 2026-02-25/01 du Conseil Municipal du 25 février 2026 portant approbation du budget primitif 2026 de la commune de Soucieu-en-Jarrest,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 07 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE la décision modificative n°1 au budget principal (section fonctionnement et investissement) – exercice 2026, tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Mélanie TRAVIER,
Secrétaire

Arnaud SAVOIE,
Maire

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le

ID : 069-216901769-20260916-DE20260916_03-DE

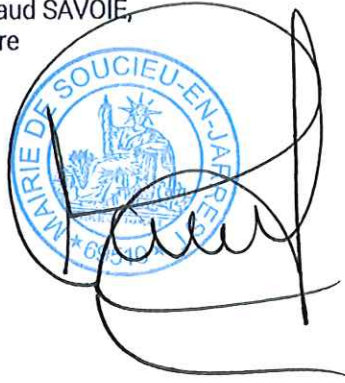
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

Convocation du Conseil Municipal le 10/09/2026

Dépôt en Préfecture le 23 SEP. 2026

Publication le 25 SEP. 2026

Arnaud SAVOIE,
Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon, sis 184 Rue Duguesclin 69003 Lyon ou sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.